

Demande de changement d'établissement – Rentrée 2022
après la classe de seconde générale et technologique et de seconde spécifique
pour une première générale avec des enseignements de spécialité non proposés
dans l'établissement fréquenté
Fiche à retourner au professeur principal avant le conseil de classe du 3^e trimestre

A remplir par les responsables légaux

Nom – Prénom : Classe :
Adresse : Etablissement :
..... Langue vivante A :
Téléphone : Langue vivante B :

ETABLISSEMENT DEMANDE

Lycée (nom) : Internat : oui non
Ville :

Enseignement pour lequel le changement d'établissement est demandé :

Attention : l'affectation dans un lycée ne garantit pas une place à l'internat, il est impératif de vous renseigner auprès des établissements concernés pour connaître les conditions d'accès.

Enseignements de spécialité choisis (cocher 3 enseignements)¹

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Arts plastiques | <input type="checkbox"/> Mathématiques |
| <input type="checkbox"/> Cinéma audiovisuel | <input type="checkbox"/> Musique |
| <input type="checkbox"/> Danse | <input type="checkbox"/> Numérique et sciences informatiques |
| <input type="checkbox"/> Éducation physique, pratiques et cultures sportives | <input type="checkbox"/> Sciences de la Vie et de la Terre |
| <input type="checkbox"/> Histoire des arts | <input type="checkbox"/> Sciences de l'ingénieur |
| <input type="checkbox"/> Histoire-géo, géopolitique et sciences politiques | <input type="checkbox"/> Sciences économiques et sociales |
| <input type="checkbox"/> Humanité, littérature et philosophie | <input type="checkbox"/> Sciences physiques |
| <input type="checkbox"/> Langues, littératures et cultures étrangères | <input type="checkbox"/> Théâtre |
| <input type="checkbox"/> Littérature, langues et cultures de l'Antiquité | |

Enseignement optionnel facultatif à préciser lors de l'inscription

.....

A Le Signature du responsable légal

A Le Signature du responsable légal

¹ Ce formulaire ne concerne que les enseignements des établissements sous tutelle de l'Education nationale. L'enseignement de biologie-écologie est assuré uniquement dans les lycées d'enseignement agricole auprès desquels il convient de se renseigner directement sur les conditions d'admission.

Avis et observation (sur la base des acquis de l'élève, de sa capacité à réussir dans l'enseignement demandé, de sa motivation et méthodes de travail) :

Recommandations du conseil de classe :

A.....Le.....

Signature du chef d'établissement,

Fiche à retourner par l'établissement d'origine à la DSDEN concernée et à l'établissement demandé à la date qui sera communiquée par la DSDEN, accompagnée des bulletins scolaires de l'année en cours d'une copie de la fiche de dialogue et d'un justificatif.

Décision de la commission

Critères pris en compte (cocher):

- Barème national des critères de dérogation de 1 à 7 : 1. 2 3 4 5 6 7
- Compatibilité de la combinaison demandée avec les choix offerts dans l'établissement
- Capacité d'accueil dans la combinaison des enseignements de spécialité voulue par la famille
- Résultats en lien avec les enseignements de spécialité demandés
- Recommandations du conseil de classe

Accord

Refus

En cas de refus, l'élève conserve de droit une place dans son établissement d'origine.

L'inspecteur d'académie, directeur des services académiques de l'éducation nationale